

## **Gravières de Basse-Ariège : l'action continue et porte des fruits...**

Le Collectif Stop Gravières poursuit son action concernant les impacts des gravières alluvionnaires qui se développent à grande échelle sur la basse vallée de l'Ariège, où plus de 1000 hectares sont promis à l'exploitation selon le Schéma Régional des Carrières. Après avoir obtenu des réunions à la préfecture de l'Ariège, ainsi que des contrôles inopinés dans les gravières par les Services de l'État, qui ont abouti à des mises en demeure de certains carriers pour manquements à la législation, les organisations du Collectif attendent désormais la mise en place de la Commission de Suivi de Site (CSS) initiée par le Préfet. Celle-ci devrait permettre une plus grande transparence et le regard des associations et riverains sur la gestion de ces sites d'extraction.

Le Collectif agit selon d'autres modalités également. Ainsi il était présent lors du Forum des Mouvements de l'Eau qui a eu lieu fin mai dernier à Paris, pour y parler des impacts sur l'eau de l'extraction des graves dans la nappe alluviale.

Il a également participé à deux colloques scientifiques, et à un projet de sciences participatives Intitulé NAPALAIR initié par l'une des associations du Collectif. Ce projet a rassemblé des scientifiques et étudiants de plusieurs disciplines des universités de Toulouse. Il a donné lieu à plusieurs mémoires universitaires et à une exposition arts et sciences, présentée à Foix et Saverdun, et qui devrait être visible dans d'autres lieux dans les prochains mois.

Par ailleurs, un film documentaire d'une heure a été réalisé qui va être largement projeté et servir de point d'appui à des discussions...

Les associations de protection de la nature ariégeoise, parties prenantes du collectif, actives depuis près de 20 ans sur le sujet, continuent leurs actions juridiques indispensables par un recours en modification du Schéma Régional des Carrières et une plainte pour violation des règles préventives devant permettre d'éviter la contamination des eaux souterraines par des substances nuisibles lors de l'enfouissement des déchets du BTP par l'une des sociétés exploitantes. Cela suite aux mises en demeure par le préfet d'Ariège, non suivies d'effet. Notons que cette même société vient également d'être mise en demeure le en juillet 2025 pour des faits similaires sur son site de Seysses (31).

D'autres initiatives pour sensibiliser un plus large public se préparent, par exemple en lien avec la journée mondiale de l'eau en mars prochain.

Le collectif organise également des visites guidées autour des sites des gravières et des cours d'eau afin de mieux appréhender les conséquences de cette extraction sur la nappe phréatique de l'Ariège.

Enfin, FIN de CARRIERE a vu le jour en septembre 2025. Ce collectif a pour objectif de se rassembler face à un modèle qui dilapide les ressources naturelles et pour faire connaître et reconnaître les alternatives aux granulats et aux minerais industriels afin de préserver les ressources naturelles, l'eau et le Vivant. Un travail commun des différents collectifs impliqués et qui luttent sur le même champ dans d'autres régions est en cours, notamment pour l'élaboration d'un plaidoyer commun.

Des perspectives stimulantes donc pour le Collectif et la mobilisation pour préserver la nappe alluviale, les terres agricoles et les paysages de Basse-Ariège.